



VOSGES SECRÈTES
la Communauté de Communes de
la Porte des Vosges Méridionales

Enregistrement : 26/12/2023 (14:27)
Arrivée : 26/12/2023
Registre : 2023-12-38050
Communication
Marion Pascale

Saint-Etienne-Lès-Remiremont, le 14/12/2023

Monsieur le Maire BURGARD Frédéric
Ville de Luxeuil-les-Bains
1 Place St Pierre - BP 30158
70 306 LUXEUIL-LES-BAINS

Objet : Avis relatif au projet de modification de droit commun n°2 du PLU de la commune de Luxeuil-les-Bains

Monsieur le Maire,

Vous m'avez transmis par un courrier daté du 4 décembre 2023 et conformément aux articles L153-36 à L153-48 et L132-7 à L132-9 du Code de l'urbanisme, le dossier de la modification de droit commun n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Luxeuil-les-Bains.

Aussi, comme demandé dans votre sollicitation, je vous informe que la Communauté de Communes de la Porte des Vosges Méridionales n'a pas d'observation à apporter sur ce dossier.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Maire, mes salutations distinguées.

La Présidente

Catherine LOUIS

